

L'ÉGAILLE

de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS: Trois mois 3 fr. 50, Six mois 6 fr. 50, Un an 12 fr. 50. RÉDACTION ET ADMINISTRATION: ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12, TOURCOING. Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX.

BULLETIN DU JOUR

Coups de Bourse

Les journaux officiels commencent à s'émouvoir au sujet des deux coups de bourse qui ont eu lieu le jour où le Conseil des ministres a examiné les deux questions du retrait de la loi sur le privilège de la Banque de France.

RESPONSABLES

UN VÉRITABLE COUP DE MÉRITE

À la première séance de la Chambre, lors de la fixation de l'ordre du jour, Hammand a émis pour le 2 novembre l'interpellation de Mirman sur le Congrès de Reims et l'interdiction faite aux répétiteurs de former une association.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Le débat sur les affaires d'Arménie a attiré aujourd'hui une grande affluence au Palais-Bourbon de nombreux curieux stationnés devant les grilles. Par contre, peu de monde dans le salon de la Paix, quelques groupes se forment, les députés observent pour la plupart une prudence réservée.

LES AFFAIRES D'ARMÉNIE

LA SÉANCE

Présidence de M. Brisson, président

La séance est ouverte à 9 h. 20. M. Barthelemy dépose un projet tendant à ouvrir un million pour venir en aide aux victimes des inondations. Le projet est renvoyé à la Commission du budget.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 novembre. Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

PROVOCATIONS CONTRE LES SOCIALISTES

Paris, 3 novembre.

M. Barthelemy et ses agents continuent contre les socialistes leur politique de provocation, d'illégalités et de réactions.

LE PRIVILEGE DE LA BANQUE

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

Le projet de loi de M. Cocherie...

Le privilège de la Banque de France...

ETRANGER

LES ANGLAIS DANS LE SOUDAN

London, 3 novembre.

Les journaux du soir se font l'écho d'un bruit d'après lequel on préparait une marche imminente sur Khartoum.

Cette nouvelle a été au début démentie...

Les journaux de ce matin disent que la marche sur Khartoum n'est qu'une simple rumeur...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

Le correspondant du Times à New-York a interviewé M. Mac-Kelvey...

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats...

LA SANTE DU PRINCE DE BISMARCK

Berlin, 3 novembre.

Contrairement aux bruits alarmistes qui ont circulé à diverses reprises et encore ce soir, le correspondant se dit en mesure d'affirmer que le prince de Bismarck se porte très bien.

Son fils, le comte Guillaume, lui a rendu visite aujourd'hui et repart demain.

LA REVOLTE DES MATABELLES

Salisbury, 3 novembre.

M. Cecil Rhodes télégraphie d'Enkeldoore que le capitaine Ferrera, à la tête de 35 hommes, a attaqué, pris et brûlé le village de Panoqui.

Le reste s'est réfugié dans des cavernes que le capitaine Ferrera a fait sauter.

Les femmes et les enfants prisonniers ont été remis en liberté. Le bruit court que parmi les morts se trouvent trois chefs insurgés.

Des nouvelles de Mazoe annoncent qu'il n'y a plus d'insurgés dans ce district.

SINISTRE MARITIME EN ITALIE

Rome, 3 novembre.

Une violente tempête a surpris, hier soir, près de Sicile, neuf barques de pêche, dont une chavira.

Sur les neuf barques dont se composait son équipage, trois ont été sauvées; les autres sont noyées.

On ignore le sort des autres barques.

REVUE DE LA PRESSE

LE PRIVILEGE DE LA BANQUE

Le Matin public, ce matin deux interviews, une de notre ami Millaud et l'autre de M. Pelletan sur l'importante question du renouvellement du privilège de la Banque de France.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit Millaud, ne veut pas mieux que celui de M. Rouvier. Il est vrai que, dans certains articles, il est plus libéral que celui de M. Rouvier.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le projet de loi de M. Cocherie, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

Le privilège de la Banque de France, dit M. Pelletan, est une question de principe. Il ne s'agit pas de savoir si la Banque de France est utile ou non, mais de savoir si elle doit être privilégiée.

MOTS DE LA FIN

Du Radical:

En cour d'assises.

Le prévenu, imitant les procédés d'Auber, simule la folie furieuse pendant toute la durée du débat, et à la fin, au moment de la clôture du débat, il se lève et lance une de ses bottines sur le table du président.

Alors celui-ci:

— Accusé, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?

— Non, monsieur le président.

— Alors, vous n'avez rien à ajouter à votre démenti?